

L'EMPREINTE CARBONE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE EN 2023

Une intensité en carbone 75 % plus élevée que celle de la consommation totale

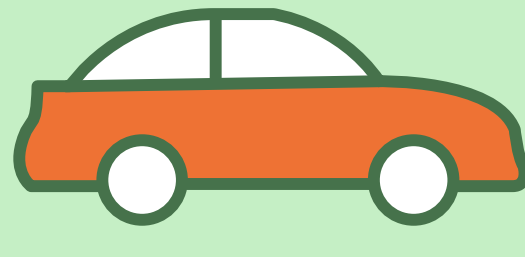
L'EMPREINTE CARBONE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE EST ESTIMÉE À 75 MT CO₂ ÉQ*

* millions de tonnes équivalent CO₂



Consommation des biens et services
par les touristes (résidents et non résidents) en France

+



Combustion des carburants achetés par les touristes

+



Occupation des résidences secondaires

Empreinte carbone des dépenses touristiques

75 millions

de tonnes de gaz à effet de serre (GES) émis

Intensité en carbone

0,35 kg

par euro dépensé

75 % plus élevée

que l'intensité de l'empreinte carbone de la France

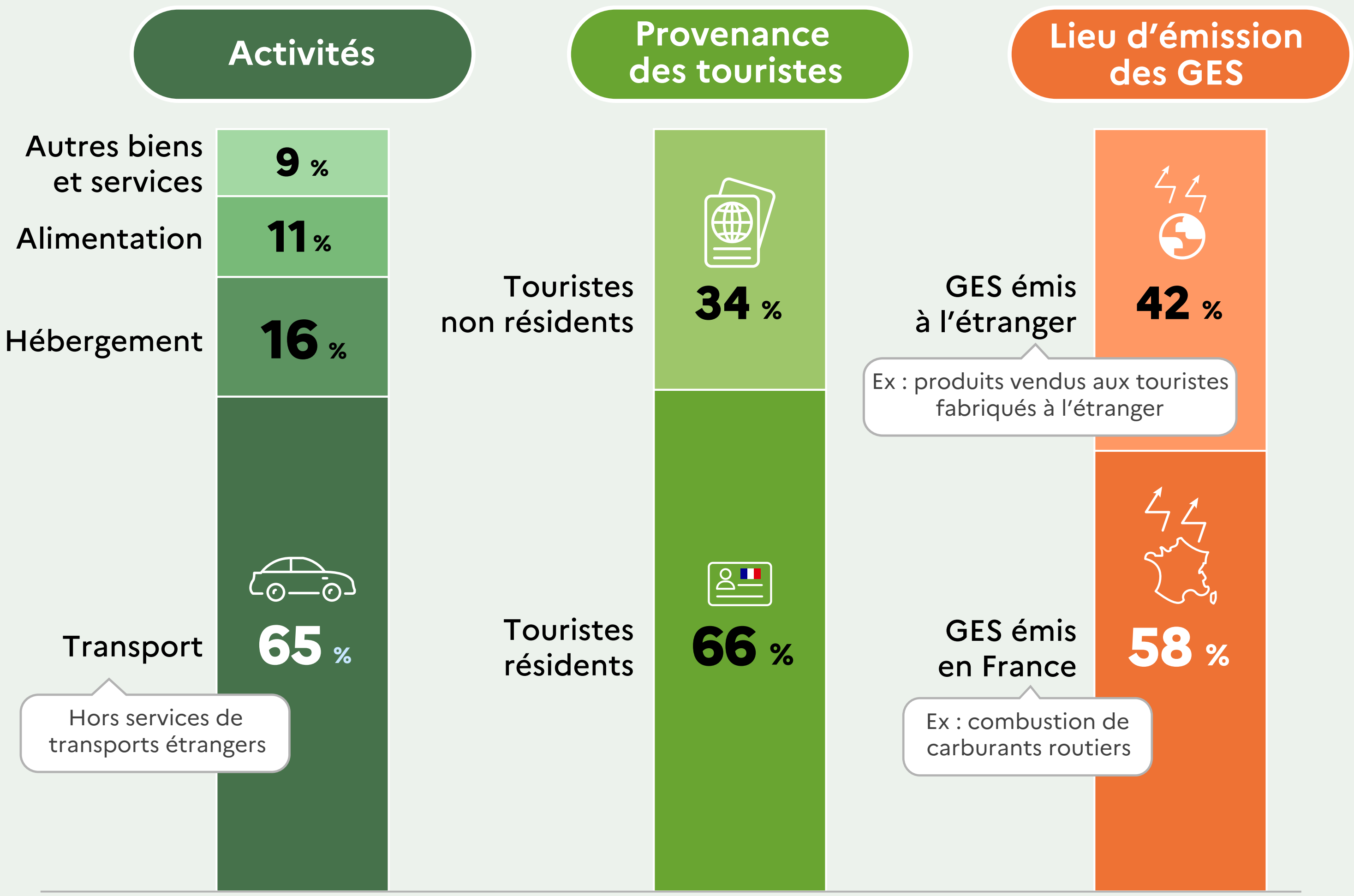
i

Résidents (respectivement **non-résidents**) :

personnes qui, quelle que soit leur nationalité, ont leur domicile principal en France (respectivement à l'étranger)

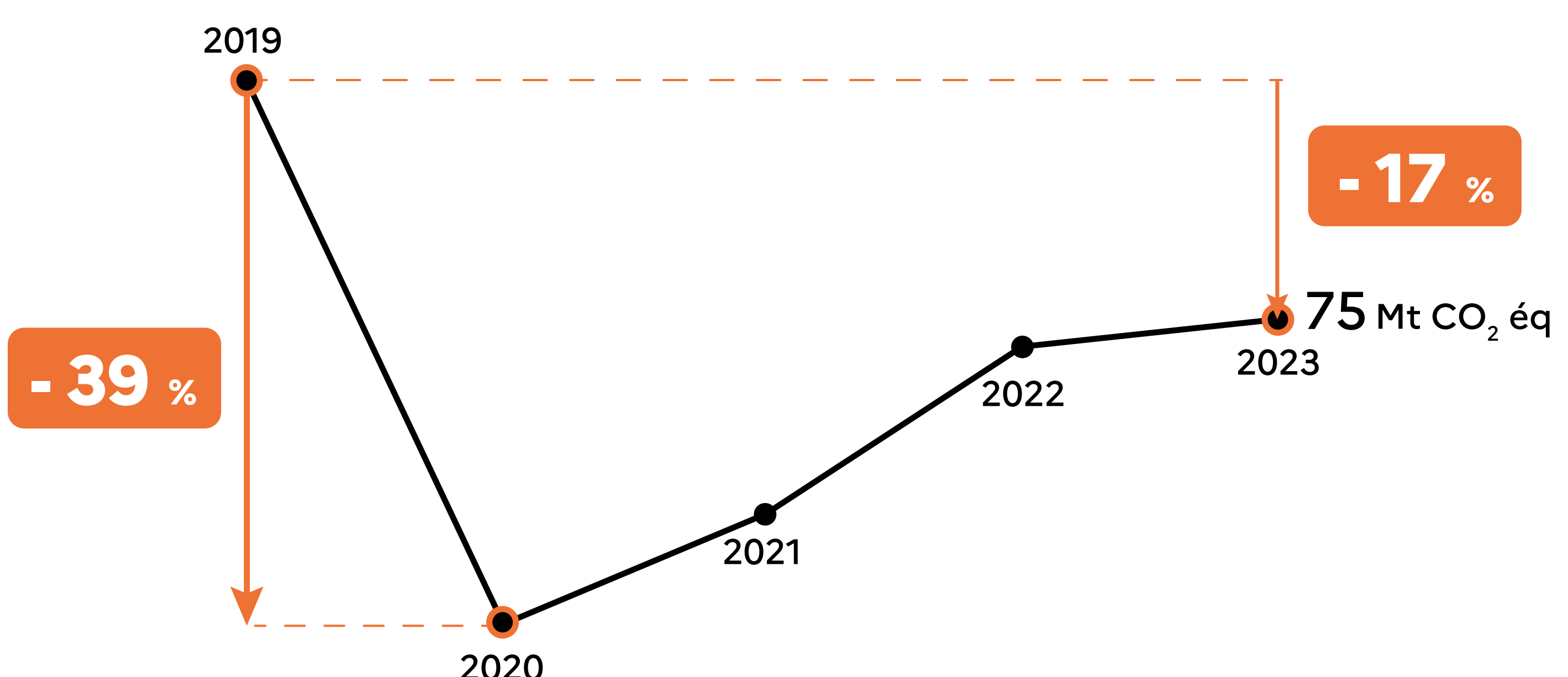
LES DÉPLACEMENTS TOURISTIQUES REPRÉSENTENT 65 % DE L'EMPREINTE CARBONE

Décompositions de l'empreinte carbone du tourisme



En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100 %.

L'EMPREINTE CARBONE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE RESTE INFÉRIEURE À CELLE DE 2019



Consommations touristiques réalisées en France par des visiteurs résidents ou non résidents, hors services de transports étrangers



Une publication commune

Insee
Mesurer pour comprendre

SDES
Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement



L'empreinte carbone de la consommation touristique en 2023 : une intensité en carbone élevée